26 juin 2007 **07.369** 

## **Question Raphaël Comte**

## Culture et RUN: la Ville de Neuchâtel en solo?

La commission cantonale de la culture verra bientôt un renfort de représentants des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Or, nous apprenons avec surprise que la Ville de Neuchâtel a refusé de déléguer la conseillère communale en charge de la culture pour participer aux travaux de cette commission.

Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer les raisons de la Ville de Neuchâtel à l'appui de ce refus?

A l'heure du RUN, cette décision ne constitue-t-elle pas un mauvais signal de la part de la capitale de notre canton?

Cosignataires: P. Bauer et P. Hainard.